



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

75 | 1998
Statut de l'écrit et de l'écriture en anthropologie

Sur l'écriture en sciences humaines

About Writing in the Field of Social Science

Monique Jay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/2642>

DOI : 10.4000/jda.2642

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1998

Pagination : 109-128

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Monique Jay, « Sur l'écriture en sciences humaines », *Journal des anthropologues* [En ligne], 75 | 1998, mis en ligne le 01 décembre 1999, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/2642> ; DOI : 10.4000/jda.2642

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Journal des anthropologues

Sur l'écriture en sciences humaines

About Writing in the Field of Social Science

Monique Jay

« En ethnographie, entre le matériau brut de l'observation – tel qu'il se présente au chercheur dans ses propres observations, dans les récits indigènes et dans le kaléidoscope de la vie tribale – et l'exposé ultime et apodictique des résultats, il y a souvent une distance énorme à parcourir. »

B. Malinowski (1922/1989¹ : 60)

C'est en écrivant qu'on devient écrivain.

R. Quenea²

Préambule ou... de l'angoisse à l'écriture

- 1 Dans cet article, je reprends, pour une part, les recherches engagées lors de mon DEA en ethnologie et sociologie comparative soutenu en 1994 à l'université de Paris X-Nanterre. Les difficultés et l'angoisse éprouvées pendant la rédaction de mon mémoire de Maîtrise en 1993, avaient été en partie à l'origine du choix de ce sujet d'étude.
- 2 Dans un premier temps, je demandais conseil à des professionnels en la matière ; leurs recommandations furent insuffisantes pour m'aider, même si certains essayèrent de me rassurer : ils avaient aussi connu cela. J'ai alors relu quelques textes, pour tenter de comprendre comment leurs auteurs les avaient composés. Cette lecture, plutôt que d'apporter des réponses a soulevé d'autres questions dont celle du contenu et de la nature de ces textes : observation, interprétation, idéologie « indigène » ou idéologie de l'auteur. Je constatais que les recommandations de Malinowski, à ce propos, étaient bien lointaines :

J'estime que seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d'opérer un net départ entre, d'un côté, les résultats de l'étude directe, les données et interprétations fournies par les indigènes, et de l'autre, les déductions de l'auteur basées sur son bon sens et son flair psychologique. En

réalité, un sommaire [...] doit être bien mis en évidence, afin que, dès l'abord, on puisse évaluer avec précision la part de connaissance personnelle qui entre dans les faits rapportés par l'auteur, et se faire une idée de la façon dont les renseignements ont été obtenus des indigènes (1922/1989 : 59).

- 3 La consultation des manuels et de quelques textes plus centrés sur le thème de l'écriture en anthropologie ne m'a pas, non plus, beaucoup aidée. Ni le manuel de Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1968/1983), ni celui de Cresswell (1975), de Mendras (1989) ou celui de Quivy et Van Campenhoudt (1988/1992) ne traitent de la vaste question de l'écriture en ethnologie et anthropologie³. Quant à la lecture des quelques pages sur « la présentation des résultats » dans *Ethnologie, Anthropologie* (Laburthe-Tolra, Warnier, 1993 : 380-383), elle peut induire un scepticisme, par rapport à tout écrit ethnologique présenté comme un « artefact » (p. 380). Dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (Bonte, Izard, 1991), seuls deux articles abordent le sujet : « Fictions et mythes ethnologiques » (Meunier : 278-280) et « Monographie » (Bromberger : 484-486). Marcel Mauss, dans les remarques préliminaires de son *Manuel d'ethnographie* (p. 8, 10), écrit :

La sociologie et l'ethnologie descriptive exigent qu'on soit à la fois chartiste, historien, statisticien... et aussi romancier capable d'évoquer la vie d'une société entière. (...) Dans l'exposé des faits observés, on recherchera la clarté et la sobriété.

- 4 Adam, Borel, Calame et Kilani, dans *Le discours anthropologique* (1990), s'intéressent à la description et à la narration dans les textes d'anthropologues, d'un point de vue épistémologique, sémiologique et linguistique. Sperber (1982), dans *Le savoir des anthropologues*, tente de montrer que « pratiques littéraires et ambitions scientifiques s'étouffent mutuellement en anthropologie » (p. 10), et conclut :

Idéalement (...), chaque ethnographe devrait repenser le genre ethnographique, tout comme chaque vrai romancier repense le roman. Ceci ne veut pas dire que n'importe qui peut sans dommage faire n'importe quoi, mais, au contraire, que le problème est trop particulier et trop difficile pour qu'une solution passe-partout, un modèle à suivre, une recette à appliquer puisse le résoudre (p. 86).

- 5 Ecrire est souvent – voire toujours ! – difficile ; alors, pourquoi écrire sur l'écriture, si ce n'est pour conjurer une tendance agraphique ?⁴
- 6 En premier lieu, parce que l'écriture constitue une part essentielle de l'activité du chercheur en sciences humaines « quand nous entreprenons un projet ethnographique, nous nous engageons dans une intense activité d'écriture » (Kilani, 1994 : 50). En second lieu, le chercheur communique son savoir par ses écrits, et c'est ainsi qu'il est reconnu de ses pairs, tout au long de son parcours professionnel et institutionnel. Le chercheur publie les « résultats » de sa recherche pour : transmettre un savoir, faire progresser le débat, défendre une position d'école, réfuter une théorie, se faire reconnaître et asseoir sa position professionnelle dans un contexte institutionnel donné. La « liste des publications », justification tangible d'un travail, est essentielle à toute carrière⁵, et dès son début : elle joue un rôle décisif lorsqu'un jeune chercheur effectue une demande d'aide financière pour ses futurs travaux. On peut, avec M. de la Soudière (1994 : 115), dire que c'est « notre outil de travail ».
- 7 Il convient de préciser que ma démarche n'est pas exégétique mais interrogative, que l'écriture, envisagée ici, ne se résume pas au style, manies personnelles ou habitudes plus ou moins institutionnalisées, dont certaines visent à produire un « effet de scientificité ». Plus précisément, je m'intéresse au cheminement du chercheur qui le conduit des données au texte publié. Comment, après avoir relié les matériaux entre eux, produire un texte qui les présente avec clarté et précision, tout en offrant une lecture la plus agréable

possible ? L'objectif n'est pas de dégager des « recettes » dans une perspective imitative rassurante. La lecture assidue des textes y suffirait⁶. Il s'agit d'essayer de comprendre comment s'élabore un texte, dans un contexte inter-individuel (le rapport à l'« autre »), social et professionnel. Une réflexion historique et épistémologique sur une pratique professionnelle motive aussi cette interrogation.

- 8 L'écrit suscite, le plus souvent, un débat où s'affrontent des arguments d'ordre éthique, esthétique et scientifique. Ce débat est, à mon avis, gêné par des oppositions instituées dans la discipline : objectivité/subjectivité, science/littérature, fond/forme. Je ne reviendrai pas ici sur ces oppositions sous-jacentes déjà exposées dans Jay (1994 : 6-10). Je m'intéresserai ici plus spécialement aux articles qui concernent des textes ethnologiques devenus « classiques », et aux différentes formes d'écriture en sciences humaines, dont je présenterai quelques exemples récents.

Façons de lire

- 9 Depuis une vingtaine d'années un certain nombre d'écrits sur l'écriture en ethnologie ont été produits, dans le sillage de Clifford (1983) et Geertz (1988), dans une perspective polémique en réponse à ces auteurs américains. Différentes revues ont consacré un numéro spécial à cette question que ce soit *Etudes Rurales* (1985) avec « Le texte ethnographique », composé en majeure partie de contributions d'auteurs américains, *L'Homme* (1989) avec « Ethnologie et littérature », *Espaces-Temps* (1991) avec « La fabrique des sciences sociales, lectures d'une écriture », *Informations sociales* (1992) avec « Fictions sociales » ou, plus récemment, *Communications* (1994)⁷ avec « L'écriture des sciences de l'homme ». Que la revue *Autrement* ait publié la même année qu'*Etudes Rurales* (1985) un numéro intitulé *Ecrire aujourd'hui*, dans lequel conversent écrivains, éditeurs et critiques à propos de « La Littérature », n'est peut-être pas seulement une coïncidence.
- 10 Les questions relatives à l'écriture se seraient développées en lien avec une interrogation plus large sur la discipline (science ou non, interprétative ou explicative, rapport aux « Autres »). Cette interrogation aurait pris de l'ampleur dans le contexte historique des décolonisations, de la constitution de nouveaux objets de recherche dans les sociétés occidentales, et sous l'influence des philosophies « déconstructionnistes » (Clifford, 1983 ; Jamin, Zonabend, 1985 ; Adam, Borel, Calame et Kilani, 1990 : 10 ; Kilani, 1990). La prise en compte du lecteur potentiel, consciente ou non, dans le cadre d'une ethnologie « du proche » pourrait également avoir influencé ce mouvement (Jamin, 1985 : 21-22).
- 11 D'après Clifford (1983), quatre modes d'expression écrite existeraient : « expérimental », « interprétatif », « dialogique » et « polyphonique ». Ils seraient apparus successivement en relation avec le déclin de « l'autorité monophonique » de l'ethno-anthropologie. Le mode « expérimental » serait lié à l'instauration de l'observation participante par des universitaires spécialisé(e)s. Dans le mode « interprétatif », dont Geertz est un représentant, l'ethnologue interprète la culture « comme un texte ». Les deux derniers modes restitueraient la situation de dialogue propre à toute enquête ethnographique. Ils seraient liés à la décolonisation et à la lecture potentielle des textes par « les informateurs ». Les textes seraient, en réalité, bâtis sur plusieurs de ces modes, si ce n'est de tous. Plus que d'un « choix stylistique », tel que le présente Clifford (1983 : 111), il s'agit de décision qui relève, entre autres, d'idéologie. Comme le dit Balandier (1994 : 28-29), le style du texte résulte de l'objet de recherche retenu, des options théoriques et

des modèles interprétatifs ; il est révélateur d'affiliation, assure l'identité du chercheur dans sa communauté professionnelle, et sert ses stratégies.

- 12 La lecture parallèle du *Journal d'ethnologue* (Malinowski, 1967/1985) et des *Argonautes du Pacifique occidental* (Malinowski, 1922/1989) révèle un contraste entre la situation vécue par **un** ethnologue, et qui serait probablement différente pour un autre, et l'image de l'ethnologue participant qu'il présente, comme modèle du genre, dans son introduction (57-82). L'observateur participant n'apparaît pas dans le *Journal d'un ethnologue*, et les vives réactions de Malinowski à l'égard des Trobriandais, n'apparaissent pas dans *les Argonautes du pacifique occidental*. Ceci conduit Clifford (1985 : 61) à écrire que :
- la compréhension ethnographique (position cohérente d'empathie et d'engagement herméneutique) apparaît davantage comme une création de **l'écriture** ethnographique que comme une qualité consistante de **l'expérience**⁸ ethnographique.
- 13 On peut objecter à Clifford que les deux écrits n'avaient pas le même destinataire, que Malinowski n'avait pas à se convaincre dans son journal, plus personnel que professionnel, du bien-fondé de sa démarche. Cependant, il convient d'envisager que le modèle de la « bonne ethnographie » s'est peut-être développé à partir d'une construction créée par une forme d'expression écrite et non sur la base d'une réalité discernable dans le quotidien vécu par Malinowski.
- 14 Geertz (1988) adopte une position qui peut paraître extrême : il considère l'anthropologue comme un « auteur ». Il étudie quatre textes, de Lévi-Strauss, Evans-Pritchard, Malinowski et Benedict. Il en dégage les influences littéraires et montre que ces textes sont aussi des réponses aux questions : qu'est-ce qu'un ethnologue, que représentent, pour lui, sa société et celle des « Autres » ? Si la perspective anthropologique de Geertz peut être critiquée⁹, il convient de reconnaître que son travail, nourri de larges références littéraires, apporte des éléments d'information sur les « auteurs » présentés. Cependant, à mon sens, les anthropologues. sont plutôt des « écrivains » tels que Barthes les a définis :
- L'écrivain accomplit une fonction, l'écrivain une activité. (...). Pour l'écrivain, **écrire** est un verbe intransitif (...) Les écrivains, eux, sont des hommes « transitifs » : ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen ; pour eux, la parole supporte un faire, elle ne le constitue pas. Voilà donc le langage ramené à la nature d'un instrument de communication, d'un véhicule de la « pensée » (Barthes, 1960/1981 : 148, 149, 151).
- 15 A partir du texte *Les Nuer* d'Evans-Pritchard, Sperber (1982 : 24-37), analyse le style indirect libre. Il dégage trois temps dans l'argumentation : l'anecdote (descriptif), la glose (explicatif), et la généralisation (interprétatif). Les différences entre les textes ethnographiques ne se limitent pas à des styles d'expression variés mais révèlent aussi des choix intellectuels distincts (Toffin, 1989 : 46).
- 16 Peu d'interrogations sur l'écriture prennent en compte le système institutionnel, Lourau (1994 : 157-166) le regrette. Pour lui, le « texte institutionnel » actuel en sciences de l'homme présente les résultats de la recherche et porte la trace des intertextes des universités de droit, médecine et lettres. Le hors-texte paraît souvent plusieurs années après la recherche, parfois après la mort du chercheur dans le cas d'écrits diaristiques. Seule une publication simultanée du hors-texte¹⁰ et du texte institutionnel permettrait qu'apparaisse le contexte de la recherche, y compris financier.

Façons d'écrire

- 17 En première approche, on peut distinguer écriture savante¹¹ ou académique et écriture plus subjective, plus lisible, plus accessible ou plus littéraire dont, par exemple, celle de la collection « Terre humaine »¹² (Sperber, 1982 ; Toffin, 1989 ; Balandier, 1994). Chacun s'accorde à écrire qu'il convient de tenir compte des critiques « objectives » portées à l'égard de l'écriture savante : illisibilité, aridité, manque de vie, silence sur le processus de recherche, etc., tout en mettant l'accent sur les dangers, voire « les périls d'anti-science » qui guetteraient ceux qui s'intéressent à l'écriture et ceux qui en adoptent de nouvelles formes. La pratique actuelle de publication en sciences humaines et sociales suit, en première approximation, cette tradition : des collections sont académiques, d'autres moins. Entre ces deux extrêmes, il existe toute une gamme d'écrits.
- 18 Tout d'abord, la monographie, dont l'objectif est l'analyse d'une entité : communauté, institution ou « fait social total ». Plan standardisé, selon l'école d'appartenance du chercheur, thèmes systématiques (économie, parenté, religion) peuvent conduire à une sensation de répétition dans cette forme d'expression encore largement pratiquée. Dans ce paradigme de la monographie, différentes formes se sont exprimées (Borel, 1990 : 180 ; Bromberger, 1991). Les formes « types » aux chapitres disjoints résulteraient de l'assimilation du plan du texte au plan du déroulement de l'enquête (Bromberger, 1991). L'apprentissage de ce mode de transmission des résultats, utile pour se faire reconnaître, se fait principalement par la lecture des monographies « classiques ». La pertinence de l'étude d'une entité isolée de son contexte (Bromberger, 1991), dans quelque société que ce soit, mérite d'être posée et la règle qui conduit à n'évoquer les conditions de la recherche que dans la préface ou l'introduction pourrait être remise en cause. Cette « tradition », qui change un peu, restreint la portée épistémologique des études (Kilani, 1990, 1994 ; Descola, 1994 : 481). Il est, de plus, reconnu que cette norme limite la diffusion des écrits des ethnologues (Descola, 1994 : 481).
- 19 Un même souhait anime plusieurs chercheurs : « rendre un peu de vie aux Autres » dans leurs écrits. Malinowski (1922/1989 : 74 à 77) déplore le manque de vie, de « chair et de sang » dans les textes scientifiques et conseille aux professionnels de lire les textes d'amateurs qui les surpassent sur ce plan pour donner une idée de la vie réelle, et de ses impondérables qui « constituent une part véritable de l'édifice social ». Boas (1928/1982 : 361) constate que l'« aspect personnel de la vie de l'individu est presque oublié dans la présentation systématique de la vie culturelle ». Evans-Pritchard (1973 : 12) préférerait aussi un peu plus de « chair et de sang » dans les textes.
- 20 Une des premiers chercheurs à s'écarter de la « forme traditionnelle » des monographies et à réfléchir sur l'écriture ethnographique, est Jeanne Favret-Saada (1977/1992). Le déroulement de son enquête sur la sorcellerie dans le bocage l'a conduite à « participer au discours "indigène" » et à user de sa « subjectivité » (p. 48). Le travail de terrain et le processus de la recherche ne pouvaient plus être relégués dans un « hors-texte » (avant-propos ou autre publication sans prétention à la scientificité et/ou à l'objectivité). Elle s'interroge alors sur cet étrange dialogue entre « une non-personne [et] un sujet indéfini » (« une faction indigène [et] la science universelle »), livré par « la littérature ethnographique », où disparaît tout pronom, indice révélateur des conditions d'énonciation (p. 54-57). Paul Rabinow (1977/1988 : 135-144) consacre un ouvrage au seul sujet du terrain et des conditions d'élaboration de sa recherche. Pour lui, sa subjectivité

et celle de ses « informateurs » interviennent dans la collecte des données et leur interprétation, une intersubjectivité se met en place dans le nécessaire dialogue entre les deux sujets que sont l'ethnologue et « l'informateur ». C'est donc à partir de difficultés et de réflexion sur leur pratique de terrain que certains chercheurs ont dû trouver de nouvelles formes d'écriture.

- 21 Les écrits en marge de l'écriture savante commencent à se multiplier. De l'essai au roman ethnologique en passant par l'ethno-roman, genre « flou », la gamme est variée. Certaines maisons d'édition en sciences humaines et sociales font de la lisibilité un critère de publication (Métaillé, collection « Traverses »), d'autres privilégient « un matériau et une écriture » (Nathan, collection « Essais et recherches »), d'autres recherchent « une esthétique du savoir » (Hachette, collection « Librairie du XX^e siècle ») (Chaudron, 1994 : 133). J'évoquerai ci-dessous quelques textes récemment parus.
- 22 Le statut du texte se révèle aussi par son lieu de publication : maisons d'édition et collections. Ainsi les récits d'expérience de terrain publiés récemment, le sont dans des collections ouvertes à tous publics plutôt que dans celles adressées au public de spécialistes, chercheurs ou étudiants. Barley (1983/1992, 1995/1986, 1997/1988), par exemple, est édité par Payot, dans la collection « Voyageur ». Dans le contexte actuel où sont régulièrement créées des collections d'« écrivain-voyageur », ceci semble prouver la recherche d'un public plus large. Le livre de S. Caratini (1993) est publié au Seuil, sans être intégré à aucune collection spécifique. Dans ces ouvrages, très lisibles, les auteurs montrent « les facettes cachées » de leur expérience de terrain. Le premier rapporte, avec beaucoup d'humour, son séjour de dix-huit mois chez les Dowayo, au Nord-Cameroun, dont le déroulement remet en cause la position du chercheur sur le terrain, envisagée avant son départ. On peut se demander, après le troisième ouvrage de Barley (1997), si l'auteur n'exploite pas un filon, ce qui est son droit, mais finit par modérer l'enthousiasme du lecteur. S. Caratini restitue avec honnêteté le caractère personnel physique et psychique vécu, de toute recherche ethnographique qui, au même titre que les notes et les observations, participe à l'interprétation intellectuelle. « En fait, la "théorie" traduit, à sa manière, une expérience : errances, isolement » écrit Guidieri (1985 : 13).
- 23 Dans la collection « Essais », chez Payot également, Laplantine (1994 : 9) voyage « dans les marges des genres établis, aux confins de l'anthropologie et de la littérature ». Il explore un entre-deux, et refuse d'adopter par principe un seul des deux termes, anthropologie scientifique ou littérature. Sa traversée vise le multiple, contre l'homogénéisation légitimée. Sa démarche est bienvenue. Elle semble difficile à respecter : la provocation parfois extrême du texte en est peut-être la preuve. L'objectif ne m'a pas toujours paru très clair : réflexion du lecteur ou règlement de comptes ?
- 24 Une rapide parenthèse sur le roman policier ethnologique, si ce n'est pour la science, ce sera pour le plaisir des éventuels lecteurs. Sous-genre rejeté par la littérature « classique » (un romancier poli n'écrit pas un roman policier) et par l'ethnologie « classique » (ce n'est pas scientifique), il mérite d'être signalé. Les enquêtes du rabbin Small parmi la communauté juive d'une petite ville des Etats-Unis (Harry Kemelman), celles du juge Ti en Chine (Robert Van Gulik), celles d'un policier aborigène en Australie (Arthur Upfield), et celles de policiers indiens aux Etats-Unis (Tony Hillerman)¹³, ne permettent peut-être pas de faire une étude anthropologique exhaustive du crime. Elles sont, cependant, bien construites, « littérairement » parlant, sur des faits réels

historiques ou actuels. Et le succès de ces romans attestent d'une certaine curiosité ethnologique dans le grand public.

- 25 Quant au livre de Lortat-Jacob *Indiens chanteurs de la Sierra Madre. L'oreille de l'ethnologue* (1994)¹⁴, publié chez les éditeurs des Sciences et des Arts (Hermann), il est exemplaire. Puisque c'est une œuvre « fictionnelle », il m'est permis d'en faire une lecture sur le mode « littéraire » sans que l'auteur ni quiconque ne soit choqué par le procédé. Ce livre a un lien de parenté avec la littérature, à la fois par son contenu et par sa forme. Le personnage principal part faire une étude ethnomusicologique chez les Moutaléros, indiens « vraisemblables » de la Sierra Madre, mais non réels. Le récit se déroule sur deux registres de voix : une série d'articles destinés à être publiés par une revue culturelle locale et le journal de l'ethnomusicologue. J'ai lu ce récit comme une variété d'« hypertexte »¹⁵ variété dans le sens où c'est moi qui repère les « hypotextes », l'auteur n'en a peut-être pas fait le choix. Hypertexte donc, à la fois de *W ou le souvenir d'enfance* par sa forme – deux voix – et de *Cantatrix Sopranica L. et autres écrits scientifiques*, parodie de textes scientifiques, tous deux de G. Pérec (1975/1993, 1991). La typographie différente pour chaque registre permet de les distinguer clairement. La stricte séparation entre les deux voix est cependant parfois délicate – sans doute aussi pour l'imprimeur – puisqu'il arrive que les deux typographies soient entremêlées (p. 96, 97). Ce texte, très plaisant à lire, montre que la ludicité n'interdit pas la lucidité. Genette (1982 : 453) notait déjà que « [l']hypertexte à son mieux est un mixte indéfinissable, et imprévisible dans le détail, de sérieux et de jeu (lucidité et ludicité) ». Dans ce texte, pourtant peu académique, le « ratage comme heuristique » (Jamin, 1986), dont le modèle type est le combat de coq à Bali de Geertz, est même respecté : derrière l'usine abandonnée, l'ethnomusicologue chute. Dans la postface, l'image du laboratoire des chimistes m'a rappelé Malinowski (1922/1989 : 58-59). Et peut-être que le « Je suis toujours sur la brèche, souvent pour n'y rien faire ; et rien n'est plus fatigant que de vivre – vivre tout simplement – avec les autres » (p. 34) que note l'ethnomusicologue dans son journal se rapproche de notations, plus vives cependant, de celui de Malinowski (1967/1985) ?
- 26 Puisque l'auteur écrit « et si, en définitive, il y a peu de chances qu'à travers ce livre, on apprenne de nouvelles choses sur les Indiens de la Sierra Madre, on comprendra au moins comment les ethnomusicologues conduisent leurs enquêtes, obtiennent leurs résultats, et vivent leur passion » (1994 : 169), il m'est donc permis, de le lire dans une perspective professionnelle, si ce n'est scientifique. La forme fictionnelle permet à l'auteur d'instruire en s'amusant, au lecteur d'apprendre en s'amusant. Différents sujets sont évoqués : l'enquête, la vie de l'ethnomusicologue sur le terrain, les relations avec les « informateurs », la thèse et la carrière, la tenue d'un journal de terrain et la rédaction d'articles. Gageons que la position professionnelle reconnue de l'auteur lui permet cette liberté de ton, cette manière ludique et plaisante de faire passer quelques messages en clin d'œil au lecteur. Le jeu d'écriture serait-il plus efficace qu'un texte explicite ? Ne serait-il pas possible d'aborder ces questions méthodologiques et théoriques, dont celle de la rédaction de textes à partir d'un journal de terrain, dans un ouvrage plus direct ?

Epilogue

- 27 L'intérêt pour l'écriture a rencontré de nombreuses objections : déplacement inutile de l'objet central de la discipline – la connaissance des « Autres » – vers l'étude des stratégies discursives des anthropologues, ridicule de l'application de techniques de critique

littéraire aux textes anthropologiques, repli sur soi et vers les textes face à la difficulté de trouver de nouveaux objets. Interprété comme la seule étude du style, cet intérêt est évidemment dénigré dans la mesure où les sciences sociales sont rattachées aux sciences, et le style laissé à la littérature. L'équivalence entre s'intéresser à la forme et délaisser le fond repose sur les oppositions fond/forme et science/littérature toujours reprises, mais peu démontrées. Par ailleurs, ceux qui s'intéressent à l'écriture sont soupçonnés de croire en une figure mythique de la science qu'ils rejetteraient alors. On pourrait arguer à leurs détracteurs que leur pensée sur la littérature est tout aussi erronée : imprécis, imaginaire, irrationnel. L'intérêt pour l'objet écriture se manifeste maintenant chez les chercheurs qui se réclament d'une ethnologie scientifique. Finalement, le débat sur l'écriture révèle les tensions relatives à la définition de la discipline.

- 28 Il est permis de s'interroger sur ce relatif manque d'intérêt pour le texte, moyen d'expression pourtant fortement valorisé dans la communauté des chercheurs. Ceci surprend dans une discipline où « l'identification du travail scientifique à l'expression écrite est très forte », les droits sur les publications le montrent notamment (Lecat, 1992-93 : 106, 107). Copans (1993-94 : 25-31) s'interroge sur la formation et la transmission effectives de l'enseignement¹⁶ en matière de pratique du terrain et d'éthique, puisqu'il est régi par la règle : « on apprend à faire X en faisant X ». De même, la question de l'apprentissage de l'écriture peut être posée. L'enseignement l'aborde peu, si ce n'est par un entraînement. Plusieurs remarques s'ensuivent. D'abord, constatons que l'apprentissage de l'écriture se limite à celui de la maîtrise de la langue, confié aux enseignants de français et de philosophie dans les classes secondaires. S'il y a des méthodes, pourquoi ce silence à leur sujet, dans l'enseignement comme dans les publications ? L'absence de méthodes spécifiques à l'écriture en sciences sociales tendrait-elle à prouver l'existence de « styles » personnels ? Sur la possibilité d'un tel enseignement, Sansot (1994 : 61) émet de sérieux doutes, en particulier à cause d'un danger de « terrorisme scriptural ». Pour lui ni recettes, ni recommandations possibles. Mais d'un autre côté, l'écriture résulterait alors d'un arbitraire personnel, qui « se dérobe à la vérification » (Sansot, 1994 : 67). Je pense cependant que l'absence de cet enseignement n'est pas synonyme d'absence de normes implicites à respecter. Certains cursus scientifiques américains et britanniques proposent un « entraînement à la rédaction d'articles », en France hormis un essai dans le milieu médical à la Pitié-Salpêtrière, l'apprentissage se fait « sur le tas » (Heslot, 1980 : 35). Plutôt que de fournir des recettes de plan ou des guides, voire des règles, de rédaction, il serait intéressant, malgré les difficultés potentielles de l'entreprise, d'élargir l'espace de réflexion sur l'écriture en anthropologie durant la formation des futurs chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-M., BOREL M.-J., CALAME C. & KILANI M. (éds), 1990. *Le discours anthropologique*. Paris, Méridiens Klincksieck.

- ADAM J.-M., BOREL M.-J., CALAME C. & KILANI M., 1990. « Anthropologie, épistémologie, sémiologie », in ADAM J.-M., BOREL M.-J., CALAME C. & KILANI M. (éds), *Le discours anthropologique*. Paris, Méridiens Klincksieck : 9-17.
- BALANDIER G., 1994. « L'effet d'écriture en anthropologie », in PERROT M. & SOUDIERE M. de la (éds), *Communication*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 23-30.
- BARLEY N., 1992. *Un anthropologue en déroute*. Paris, Payot, coll. Voyageurs [1983, *The innocent anthropologist*. London, British Museum Publications].
- BARLEY N., 1995. *Le retour de l'anthropologue*. Paris, Petite Bibliothèque Payot, coll. Voyageurs [1986, *Apleague of carterpillars. A return to the African Bush*, London, Viking].
- BARLEY N., 1997. *L'anthropologie n'est pas un sport dangereux*. Paris, Payot, coll. Voyageurs [1988, *Not a hazardous sport*, London, Viking].
- BARTHES R., 1981. « Ecrivains et écrivants », in *Essais critiques*. Paris, Le Seuil [1960 in *Arguments*] : 147-154.
- BOAS F., 1982. « Avant-propos », in MEAD M., *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris, Plon, coll. Terre Humaine poche [1928, *Coming of age in Samoa*, William Morrow and Co] : 361-363.
- BOREL M.-J., 1990. « La schématisation descriptive : Evans-Pritchard et la magie Zandé », in ADAM J.-M., BOREL M.-J., CALAME C. & KILANI M. (éds), *Le discours anthropologique*. Paris, Méridiens Klincksieck : 169-226.
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. & PASSERON J.-Cl., 1983. *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*. Paris, Berlin, New-York, Mouton [1968].
- BROMBERGER C., 1991. « Monographie », in BONTE P. & IZARD M. (éds), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France : 484-486.
- CARATINI S., 1993. *Les enfants des nuages*. Paris, Le Seuil.
- CHAUDRON M., 1994. « Editer les sciences de l'Homme. Des livres, des auteurs et des lecteurs », in PERROT M. & SOUDIERE M. de la (éds), *Communications*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 129-147.
- CLIFFORD J., 1983. « De l'autorité en ethnographie », in *L'Ethnographie*, t. LXXIX, 2 [1983, « On ethnographic Authority », in *Representations*, vol. 1, 2] : 87-118.
- CLIFFORD J., 1985. « De l'ethnographie comme fiction, Conrad et Malinowski », *Etudes Rurales*, 97-98 (Le texte ethnographique) : 47-67.
- CONDOMINAS G., 1977. *L'exotique est quotidien. Sar Luk, Vietnam central*. Paris, Plon, coll. Terre Humaine [1965].
- COPANS J., 1993-1994. « Un manuel de savoir-dire plus qu'un manuel de savoir-faire », *Journal des anthropologues*, 53-54-55 : 179-183.
- CRESSWELL R. (éd.), 1975. *Eléments d'ethnologie*. Paris, Armand Colin.
- DESCOLA P., 1994. *Les lances du crépuscule. Relations Jivaro, Haute-Amazonie*. Paris, Plon, coll. Terre Humaine.
- DEVEREUX G., 1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion [1967, *From Anxiety to Method in the Behavioral Sciences*, Mouton & EHESS].
- EVANS-PRITCHARD E.-E., 1973. « Some reminiscences and reflexions on field-work », *Journal of the Anthropological Society of Oxford (JASO)*, t. IV, 1: 1-12.

- FABRE D. (dir.), 1993. *Ecritures ordinaires*. Paris, POL, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou.
- FABRE D. (éd.). *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*. Paris, MSH (Mission du patrimoine ethnologique, collection ethnologie de la France, cahier 11).
- FAVRET-SAADA J., 1992. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, Gallimard, coll. Folio Essais [1977, Paris, Gallimard].
- FOURNEL P., 1985. « Le second métier », *Autrement. Ecrire aujourd'hui*, 69: 106-108.
- GEERTZ C., 1988. *Works and live. The Anthropologist as Author*. Standford, Standford University Press.
- GENETTE G., 1982. *Palimpsestes. La littérature au second degré*. Paris, le Seuil, collection poétique.
- GUIDIERI R., 1985. « Introduction à l'édition française », in MALINOWSKI B., *Journal d'ethnologue*. Paris, le Seuil, collection Recherches anthropologiques : 7-15.
- HESLOT J., 1980. « La formation des chercheurs à l'expression scientifique écrite », in *Langage et Société*, suppl. au n° 12 : 35-40.
- JAMIN J., 1985. « Le texte ethnographique. Argument », *Etudes Rurales*, 97-98 (Le texte ethnographique) : 13-24.
- JAMIN J., ZONABEND F., 1985. « Avant-propos », *Etudes Rurales*, 97-98 (Le texte ethnographique) : 9-12.
- JAMIN J., 1986. « Le texte ethnographique (suite). Du ratage comme heuristique ou l'autorité de l'ethnologue », *Etudes Rurales*, 101-102 : 337-341.
- JAY M., 1994. *Sur l'écriture en sciences humaines et sociales*. DEA en ethnologie et sociologie comparative. Paris-X/Nanterre, 1994.
- KILANI M., 1990. « Les anthropologues et leur savoir : du terrain au texte », in ADAM J.-M., BOREL M.-J., CALAME C. & KILANI M. (éds), *Le discours anthropologique*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- KILANI M., 1994. « Du terrain au texte. Sur l'écriture de l'anthropologie », in PERROT M. & SOUDIERE M., de la (éds), *Communications*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 71-109.
- LABURTHE-TOLRA P., WARNIER J.-P., 1993. *Ethnologie, Anthropologie*. Paris, PUF.
- LABURTHE-TOLRA P., 1998. *Critiques de la raison ethnologique*. Paris, PUF.
- LAPLANTINE F., 1994. *Transatlantique. Entre Europe et Amériques latines*. Paris, Payot et Rivages.
- LECAT R., 1992-1993. « Remarques sur les conditions juridiques et déontologiques du travail en sciences sociales », *Journal des anthropologues*, 50-51 : 101-119.
- LORTAT-JACOB B., 1994. *Indiens chanteurs de la Sierra Madre. L'oreille de l'ethnologue*. Paris, Hermann.
- LOURAU R., 1994. « Traitement de texte », in PERROT M. & SOUDIERE M., de la (éds), *Communications*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 157-166.
- MALINOWSKI B., 1989. *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard. [1922, *Argonauts of the Western Pacific*, New-York, John Hawkins and Associates].
- MALINOWSKI B., 1985. *Journal d'ethnologue*. Paris, Le Seuil, coll. Recherches anthropologiques [1967, *A Diary in the Strict Sense of the Therm*, London, Routledge and Kegan Paul Ltd.].
- MAUSS M., 1989. *Manuel d'ethnographie*. Paris, Petite Bibliothèque Payot [1947].

- MENDRAS H., 1989. *Eléments de sociologie*. Paris, Armand Colin.
- MENGET P., 1975. « Ethnologie. Anthropologie sociale et culturelle », in *Encyclopaedia Universalis*, t. 7 : 678-681. Paris.
- MEUNIER J., 1991. « Fictions et mythes ethnologiques », in BONTE P. & IZARD M. (éd.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF : 278-280.
- PEREC G., 1993. *W ou le souvenir d'enfance*. Paris, Gallimard. [1975, Paris, Denoël].
- PEREC G., 1991. *Cantatrix Sopranica L ; et autres écrits scientifiques*. Paris, Le Seuil, coll. La librairie du XXe siècle.
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., 1992. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod [1988, Paris, Bordas].
- RABINOW P., 1988. *Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*. Paris, Hachette [1977, *Reflections on Fieldwork in Marocco*. Berkeley, The Regents of the University of California].
- ROHAN-CSERMAK G.de, 1975. « Ethnologie. Ethnographie », in *Encyclopaedia Universalis*, t. 7 : 704-707. Paris.
- SANSOT P., 1994. « Le goût de l'écriture : une dérive épistémologique ? », in PERROT M. & SOUDIERE M. de la (éds), *Communications*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 61-67.
- SMITH P., 1986. « Le souci anthropologique », *L'Homme*, 97-98 (Anthropologie, état des lieux) : 373-389.
- SOUDIERE M. de la, 1994. « Ecrire l'hiver », in PERROT M. & SOUDIERE M. de la (éds), *Communications*, 58 (L'écriture des sciences de l'Homme) : 103-118.
- SPERBER D., 1982. *Le savoir des anthropologues*. Paris, Hermann.
- TOFFIN G., 1989. « Ecriture romanesque et écriture de l'ethnologie », *L'Homme*, t. XXIX, 3-4, 111-112 (Littérature et Anthropologie) : 34-49.
- TOFFIN G., 1990. « Le degré zéro de l'ethnologie », *L'Homme*, t. XXX, 1, 113 : 138-150.
- Quelques numéros spéciaux de revues :
- Autrement*, avril 1985, « Ecrire aujourd'hui », 69.
- Communications*, mai 1994, « L'écriture des sciences de l'homme », 58.
- Espaces-Temps*, 1991, « La fabrique des sciences sociales. Lectures d'une écriture », 47-48.
- Ethnologie française*, 1990, « Entre l'oral et l'écrit », t. XX, 3.
- Etudes Rurales*, janvier-juin 1985, « Le texte ethnographique », 97-98.
- Informations sociales*, juin 1992, « Fictions sociales », 20.
- L'Homme*, 1989, « Littérature et Anthropologie », t. XXIX, 3-4, 111-112.

NOTES

1. Pour chaque ouvrage cité, la date donnée avant la barre oblique est celle de l'édition originale, celle donnée après est celle de la réédition consultée.
2. Cité par Fournel (1985 : 107). J'ai aussi lu ailleurs : « c'est en lisant qu'on devient liseron ».
3. Le propos principal de cet article ne concerne pas ces deux termes, qui en toute rigueur, ont un sens différent. Le lecteur pourra se référer, entre autres, à Menget (1975), Rohan-Csermak

(1975), Smith (1986 : 377-378) et Sperber (1982 : 11). Je suis d'accord avec Laburth-Tolra (1998 : 9) qui considère que le « moyen terme d'ethnologie englobe les extrêmes ethnographie et anthropologie ».

4. Je reprends ce terme à René Lourau (1994 : 157) qui le définit ainsi : « qui souffre d'une difficulté à écrire, jusqu'au cas limite de l'impossibilité ».

5. D'après Copans (1993-94 : 182), les ouvrages didactiques y joueraient un rôle marginal.

6. Cette pratique est reconnue comme importante dans l'apprentissage de la profession (Kilani, 1990 : 81, 1994 : 50 ; Descola, 1994 : 479). « Les règles de l'écriture monographique sont maintenant fixées depuis plus de soixante ans et contraignent tout ethnologue qui vise à se faire reconnaître par ses pairs à un mode d'expression dont il s'imprègne très tôt dans sa carrière, grâce à la lecture de ses aînés, et qui finit par lui apparaître comme naturel » (Descola, 1994 : 479. C'est moi qui souligne).

7. Le choix bibliographique présenté, selon les disciplines et les problématiques, par cette revue est fort utile.

8. C'est Clifford qui souligne.

9. La critique de Toffin (1990 : 139) à propos du choix de textes « marginaux, para-ethnographiques » présentés par Geertz (1988) est recevable. Cependant, elle ne peut s'appliquer qu'à la « relecture » de *Tristes Tropiques*, les autres textes étudiés par Geertz étant toujours reliés à d'autres écrits « non-marginaux ». Par ailleurs, je suis surprise qu'une critique si vive, parfois judicieuse, reprenne certaines expressions originales de l'article attaqué en les transformant légèrement sans en citer la source.

10. On désigne par « hors-texte » un avant-propos ou toute autre publication sans prétention à la scientificité et/ou à l'objectivité, dans laquelle les chercheurs évoquent plus directement ce qui concerne la recherche sur le terrain. Comme si l'exposé des résultats pouvait être disjoint des conditions de leur obtention.

11. C'est dans le domaine des mythes, de la parenté et de l'alliance, et des ensembles de symboles et de rites que l'écriture savante serait le plus praticable. L'anthropologie a d'ailleurs focalisé ses recherches pour se constituer une image de science dans ces domaines (Balandier, 1994 : 28).

12. Cette collection créée il y a quarante ans relève d'un statut particulier : elle offre « un refuge prestigieux aux ethnologues que les contraintes du style universitaire laissent insatisfaits » et « donne une allure de légitimité à ces excursions hors des sentiers battus » (Descola, 1994 : 481).

13. Sauf ce dernier, publié chez Rivages ou Gallimard (Folio), tous sont édités par Christian Bourgois, en 10/18, dans la collection « Grands Détectives ».

14. C'est la présentation radiophonique faite par Lortat-Jacob (France-Culture le 16 Juin 1994 dans l'émission « du jour au lendemain », entre minuit et une heure) qui m'a incitée à lire son livre. Cette note peut paraître inutile. Elle vient simplement confirmer le paradoxe relevé par Singly (cité par Chaudron, 1994 : 142) : les chercheurs en sciences humaines peuvent découvrir un livre de leur domaine par une annonce dans les médias, et non par le « réseau scientifique ». C'est dans *Le Monde des Livres* du 26 mai 1994, que j'ai découvert le numéro spécial de *Communications* (1994).

15. Genette (1982) définit comme « hypertexte » tout texte dérivé, par transformation, d'un texte antérieur : l'« hypotexte ». Il étudie de nombreux textes dans cette perspective.

16. Lindenfeld (1985 : 39-46) se pose le problème de la transmission « à des débutants de ce que peuvent être l'expérience du "terrain" (...), l'analyse des données empiriques, et enfin la production d'un texte ethnographique », par les manuels, les monographies, les différents textes ethnographiques et l'enseignement aux Etats-Unis. Les quatre supports lui semblent complémentaires, les manuels étant incomplets dans le domaine du travail d'abstraction, et leurs conseils relatifs à la rédaction limités à une proposition de plan rigide et à de vagues directives.

RÉSUMÉS

Comment les chercheurs en sciences humaines et sociales se servent-ils de l'écriture, leur « outil de travail », pour produire un texte à partir de leur données ? La plupart des éléments bibliographiques consultés sur la question, révèlent des oppositions qui figent le débat : objectivité ou subjectivité, science ou littérature, anthropologie ou littérature. Dans ce cadre, les chercheurs qui s'intéressent aux formes d'écriture des sciences sociales envisagent les textes ethnologiques devenus « classiques » sur différents plans : littéraire, sémiotique, cognitif, historique. Le texte ethnologique peut prendre plusieurs formes, et quelques exemples particuliers et récents seront présentés.

How do anthropologists use the written word, their « working tool », in order to produce a text from their data? Most of the works on this topic reveal oppositions which block the debate: objectivity as opposed to subjectivity, science to literature and anthropology to literature. In the field of anthropology, social scientists consider ethnological texts at different levels: literary, semiotic, cognitive and historic. Ethnological texts may take several forms. Some recent examples are given.